



# Commission Départementale du Football Animation

## PROCES VERBAL du jeudi 04 Mai 2023 (ERRATUM)

### COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

*Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

### CHALLENGES :

Suite aux vérifications des feuilles de match et des listes de joueurs enregistrées, la commission entérine les qualifications suivantes pour les différentes finales Foot Animation

- **Challenge 77 U12** : Senart Moissy 11, Val d'Europe 11, Torcy 11, Le Mée 11, Roissy 11, UMS Pontault 11, Melun 11, **Lieusaint-14**, **BUSSY 11**, Vaux Rochette 11, Gretz Tournan 11, Vaires 11, Trilport 11, Meaux 11, Villeparisis 11, Savigny 11, Val de France 11.